

COMPTE RENDU SUD de la CMP BASSMS du 16 janvier 2026

Présents :

OS : SUD, FO, CGT, CFDT _ OP : AXESS_ Présidence : DGT

CCUE ET CALENDRIER : UN BLOCAGE POLITIQUE ORGANISÉ

La CMP commence par une déclaration liminaire de la CFDT demandant un changement de posture du syndicat employeur en acceptant de négocier sur l'essentiel : Les salaires et les classifications afin d'être prêt quand notre secteur aura de nouveaux des interlocuteurs politiques.

Les organisations syndicales rappellent que l'accord du 4 juin 2024 fixe un calendrier et une priorité des thématiques. Il n'est pas acceptable que les employeurs modifient ces priorités de manière unilatérale, ne respectant en conséquence pas sa signature.

Axess campe sur sa position et propose un nouveau calendrier de négociation repoussant :

- ⌚ Les classifications et rémunérations à 2028,
- ⌚ Les discussions salariales effectives à l'après-élection présidentielle,
- ⌚ Toute perspective d'augmentation structurée à 2029-2030.

SUD a réaffirmé fermement que :

- **L'URGENCE EST SALARIALE.**
- Le gel des négociations classifications/rémunérations est un choix politique, pas une contrainte technique.
- Attendre une hypothétique enveloppe sans construire de projet partagé, c'est se priver de tout levier pour peser auprès des pouvoirs publics.
- L'accord de méthode du 4 juin 2024 reste pleinement valide : il ne fixe pas de fin de négociation et hiérarchise clairement les priorités, avec la rémunération en premier lieu.

SUD a dénoncé une stratégie patronale incompréhensible : programmer la discussion salariale en 2028 alors que des milliers de salarié·es quittent déjà le secteur est totalement déconnecté de la réalité du terrain.

Fédération SUD Santé-Sociaux

OPP : PAS DE PRÉVENTION LOW COST ! SUD VEUT DES MOYENS ET DU PARITARISME RÉEL

SUD a dénoncé le taux de contribution envisagé : très en deçà des niveaux d'effort d'autres branches et combiné à une déductibilité possible à hauteur de 50% dans le projet employeur, l'effort réel devient symbolique, structurellement insuffisant et politiquement contradictoire avec les ambitions annoncées.

Sud a réaffirmé :

- Le refus d'une logique de minoration des cotisations employeurs qui assècherait dès sa création les moyens de l'OPP.
- L'exigence que toute modulation de taux soit conditionnée à un **avis conforme du CSE** et strictement plafonnée.

SUD NE VEUT PAS DE PARITARISME DE FAÇADE NI DE SOUS-FINANCEMENT ORGANISÉ !

UN CONSTAT PARTAGÉ PAR L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS DE SALARIÉS

FO, CGT, CFDT et SUD ont toutes convergé sur plusieurs points :

- Refus de subordonner les salaires au calendrier politique.
- Nécessité de négocier immédiatement l'urgence salariale
- Réalité dramatique du terrain : démissions, pénuries, perte de qualité de l'accompagnement, mise en danger des personnes accompagnées.

Axess a confirmé :

- ⌚ Ne pas avoir mandat pour poursuivre en 2026 la négociation sur les classifications et rémunérations.
- ⌚ Conditionner toute avancée à un engagement financier préalable de l'État.
- ⌚ Proposer de travailler uniquement sur des thématiques jugées « non coûteuses ».

Pour SUD, cette orientation est inacceptable : on ne construit pas une CCUE sans répondre d'abord à la question de la reconnaissance salariale.

L'ATTRACTIVITÉ NE SE PROCLAME PAS, ELLE SE PAIE.

LA RECONNAISSANCE NE SE PROMET PAS, ELLE SE TRADUIT EN SALAIRES.

LA DÉLÉGATION DU JOUR : KARINE, KÉVIN, LAURENT ET XAVIER

A Paris, le 16 janvier 2026

Contact : contact@sudsantesociaux.solidaire.org